

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **SPOM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Prérequis entre cours	8
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Programme détaillé par bloc annuel	8
SPOM1BA - 1er bloc annuel	9
SPOM1BA - 2e bloc annuel	11
SPOM1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
Conditions d'accès	15
Pédagogie	17
Evaluation au cours de la formation	17
Mobilité et internationalisation	17
Formations ultérieures accessibles	17
Gestion et contacts	18

SPOM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences politiques (SPOM1BA) offre une formation pluridisciplinaire axée sur les savoirs et les savoir-faire indispensables pour toute personne qui souhaite s'engager dans le domaine du politique et la vie publique au sens large: fondamentaux des sciences sociales et de la science politique: droit, économie, ...

Les connaissances et les outils théoriques et conceptuels développés dans le cadre du programme vous permettront de:

- comprendre les ressorts de l'action publique et politique;
- cerner les contraintes qui pèsent sur les décisions politiques et collectives;
- pouvoir agir sur le monde de manière raisonnée, efficace et juste.

Au terme du premier cycle, vous aurez acquis:

- une approche pluridisciplinaire vous permettant d'analyser de manière précise les phénomènes relevant des sciences politiques ;
- des connaissances dans les différents domaines qui déterminent l'action politique (droit, économie, systèmes politiques, ...)
- une démarche universitaire rigoureuse et critique ;
- des compétences en communication ;
- un mode de réflexion éthique et citoyen.

Dans le souci de vous professionnaliser et de vous aider à construire vos premières expériences et votre cv, le programme vous donne aussi la possibilité de réaliser:

- si vous le souhaitez, une première mobilité internationale auprès de l'une de nos universités partenaires (optionnel);
- un stage d'un mois au cours du bloc 3 (obligatoire).

Votre profil

[Pour entamer les études en sciences politiques](#), le souci du bien commun, la volonté d'action collective, l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, l'attention constante à l'actualité et l'intérêt pour les langues étrangères sont des prérequis de base pour le futur étudiant.

Si vous êtes prêt à participer professionnellement à la vie publique de votre pays, de votre région ou de votre commune, si vous êtes intéressé par la compréhension du monde contemporain et de ses enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux, si vous cherchez une formation qui vous donne des outils pour agir sur le monde, les sciences politiques constituent une filière de formation susceptible de rencontrer vos intérêts et vos ambitions.

Votre futur job

Les sciences politiques ouvrent un large éventail de débouchés

- à l'international
- dans le secteur public et parapublic
- dans le monde marchand et non-marchand
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

[Le bachelier en sciences politiques vous offre:](#)

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une base disciplinaire en sciences politiques afin que vous puissiez décoder les phénomènes sociopolitiques ;
- les outils indispensables pour comprendre le pilotage de nos sociétés et agir sur le vivre-ensemble (droit, économie,...)
- des approfondissements disciplinaires en "Action publique" et "Relations internationales";
- l'acquisition d'outils méthodologiques en sciences sociales ;
- vos premières expériences en stage et en mobilité;
- le développement d'aptitudes à la communication.

Il vous permettra aussi :

- de croiser en permanence des savoirs expérimentiels, professionnels et académiques,
- de vous essayer à une large panoplie de dispositifs d'apprentissage innovants,
- d'interagir avec des acteurs de terrain,
- de vous initier aux pratiques de la recherche,
- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.

Votre parcours

[Ce bachelier donne accès entre autres au](#)

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) ;
- [Master \[120\] en administration publique](#);
- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#).

SPOM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un acteur de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité tels sont les défis que l'étudiante et l'étudiant bachelier en sciences politiques se préparent à relever.

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de vous former à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, la démocratie, la légitimité, l'action publique, les conflits, les mobilisations sociales, etc. Il vous initie aux institutions politiques du local à l'international en passant par l'Union européenne; au fonctionnement et à l'histoire politique des Etats et des organisations; aux relations internationales; aux enjeux de la coopération internationale ou des changements climatiques; aux questions liées au vivre-ensemble ou aux droits humains, etc. Il vous fournit les codes de compréhension de la manière dont nos sociétés s'organisent et sont gouvernées, ainsi qu'une connaissance des outils pour orienter l'avenir.

Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques vous permet :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs de la science politique;
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées;
- de maîtriser un ensemble d'instruments vous permettant d'analyser, de manière réflexive et critique, les phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international);
- d'avoir un premier contact avec le monde professionnel au travers de votre stage de 3e bloc annuel.

Comme tout bachelier et bachelière de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), vous aurez développé au sortir du bachelier:

- une approche pluridisciplinaire vous permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences politiques ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- des compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant le programme de bachelier, vous serez amené à acquérir une autonomie croissante dans vos apprentissage et votre réflexion. Au terme de ce programme, vous aurez développé votre projet de formation de manière à vous orienter vers un master spécifique correspondant à votre projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de son orientation d'études pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline et de ses domaines d'application.

AAC1.2 Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline, différentes problématiques propres à son orientation d'études.

AAC2. Maîtriser et mettre en Œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements et phénomènes relatifs à sa discipline.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1 Adopter un recul critique sur les savoirs et sur leurs processus d'élaboration.

AAC2.2 Mettre en discussion différents paradigmes (approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débattre) un(e) phénomène/question relatif(ve) à sa discipline .

AAC2.3 Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à sa discipline.

AAC2.4 Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5 Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relatives à sa discipline.

AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2 Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3 Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4 Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5 Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1 Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2 Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3 Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1 Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2 Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3 Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crises politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en science politique.

AAS2.1 Situer les courants de pensée politologiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2 Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en science politique, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1 Montrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS3.2 Montrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3 Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

AAS3.4 Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5 Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1 Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2 Montrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3 Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4 Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5 Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6 Montrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7 Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

AAS5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires afin d'élaborer une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques et politiques contemporains.

AAS5.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit, éthique) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes politiques contemporains.

AAS5.2 Enrichir son questionnement et son analyse de phénomènes politiques contemporains en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3 S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

AAS5.4 Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques totalise 180 crédits comportant des unités d'enseignement relatives aux piliers des sciences humaines et de la science politique au sens large, auxquelles s'ajoutent des outils de méthodologie. Durant son bachelier, une formation solide en langue est apportée : l'anglais ainsi que le néerlandais ou l'espagnol pour 30 crédits.

Le programme propose en 3e bloc annuel des cours permettant aux étudiants d'approfondir leur formation en action publique et en relations internationales ainsi qu'un stage en contexte professionnel.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences humaines et sociales.

SPOM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊙ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Tronc commun

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

● MCOMU1101	Information et communication	Jerry Jacques	FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐	X		
● MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● MSHUM1131	Anthropologie des mutations contemporaines	Jean-frédéric de Hasque (supplée Olivier Servais)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses	Stanislas Deprez	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			X
o Droit						
○ MDROI1103	Fondements du droit public	Jean le Hardy de Beaulieu	FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits]	X		
○ MDROI1208	Droit administratif	Benoit Gors	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1235	Droit et histoire des institutions européennes	Vincent Dujardin Jean le Hardy de Beaulieu	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
o Economie						
○ MSPOL1104	Economie	Bertrand Hamaide	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]	X		
○ MSPOL1204	Introduction aux paradigmes économiques	Jean-François Husson	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1304	Economie internationale	Nathalie Gilson	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			X
o Méthodes						
○ MMETH1122	Statistique en sciences politiques et sociales	Philippe Bocquier	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X		
○ MMETH1119	Séminaire de travail universitaire	Jean-Luc Depotte	FR [q1+q2] [15h+30h] [5 Crédits]	X		
○ MMETH1218	Epistémologie	Alena Sander	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		X	
○ MMETH1219	Collecte et analyse des données qualitatives	Joanne Jójczyk (supplée Miguel Souto Lopez) Miguel Souto Lopez	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		X	
○ MMETH1322	Collecte et analyse des données quantitatives	Bruno Schoumaker	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]			X
o Formation fondamentales en sciences politiques						
○ MSPOL1119	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	FR [q1] [30h+10h] [5 Crédits]	X		
○ MSHUM1228	Histoire des idées politiques et sociales	Stanislas Deprez Pierre Tilly	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1234	Sociologie politique	Pierre Baudewyns	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés	Claire Dupuy	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1236	Système politique de la Belgique	Benjamin Biard	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
○ MSPOL1341	Principes et pratiques de théorie politique	Nicolas Arens	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			X
○ MSPOL1347	Pratique professionnelle en science politique	Nathalie Schiffino-Leclercq	FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits]			X
o Approfondissement						
○ MSPOL1345	Action publique <i>Cette unité d'enseignement comprend 3 activités: Administration publique, Analyse des politiques publiques et Evaluation et action publique appliquée</i>	Jérémy Dagnies Stéphane Moyson Nathalie Schiffino-Leclercq	FR [q1+q2] [90h+30h] [15 Crédits]			X
○ MSPOL1346	Relations internationales <i>Cette unité d'enseignement comprend 3 activités: Droit international et défis humanitaires, Politique internationale et Théories des relations internationales</i>	Jean-Louis De Brouwer Jean le Hardy de Beaulieu Pierre Vercauteren	FR [q1+q2] [90h+30h] [15 Crédits]			X
o Langues						
○ MANG1120	Anglais 1	Erika Copriau Bruno Michiels Guy Monfort (coord.) Daniel Schoemans Quentin Zèques	FR [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MANG1235	Anglais 2 🇬🇧	Jessica Degroote Adrien Kefer Quentin Zèques (coord.)	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français		x	
○ MANG1339	Anglais 3 🇬🇧	Jessica Degroote (coord.) Céline Gouverneur Adrien Kefer (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐			x

○ Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

✂ Néerlandais

○ MNEER1121	Néerlandais 1	Bruno Michiels (coord.) Daniel Schoemans	NL [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ MNEER1236	Néerlandais 2 🇳🇱	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels Daniel Schoemans	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ MNEER1341	Néerlandais 3 🇳🇱	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐			x

✂ Espagnol

○ MESPA1122	Espagnol 1	Lara Marina Nuñez Muslera (coord.)	ES [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ MESPA1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ MESPA1340	Espagnol 3 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

MANGL1235	"Anglais 2" a comme prérequis MANGL1120
	• MANGL1120 - Anglais 1
MANGL1339	"Anglais 3" a comme prérequis MANGL1235
	• MANGL1235 - Anglais 2
MDROI1208	"Droit administratif" a comme prérequis MDROI1103
	• MDROI1103 - Fondements du droit public
MESPA1237	"Espagnol 2" a comme prérequis MESPA1122
	• MESPA1122 - Espagnol 1
MESPA1340	"Espagnol 3" a comme prérequis MESPA1237
	• MESPA1237 - Espagnol 2
MMETH1218	"Epistémologie" a comme prérequis MMETH1119
	• MMETH1119 - Séminaire de travail universitaire
MMETH1219	"Collecte et analyse des données qualitatives" a comme prérequis MMETH1119
	• MMETH1119 - Séminaire de travail universitaire
MMETH1322	"Collecte et analyse des données quantitatives" a comme prérequis MMETH1218 ET MMETH1122
	• MMETH1218 - Epistémologie
	• MMETH1122 - Statistique en sciences politiques et sociales
MNEER1236	"Néerlandais 2" a comme prérequis MNEER1121
	• MNEER1121 - Néerlandais 1
MNEER1341	"Néerlandais 3" a comme prérequis MNEER1236
	• MNEER1236 - Néerlandais 2
MSPOL1204	"Introduction aux paradigmes économiques" a comme prérequis MSPOL1104
	• MSPOL1104 - Economie
MSPOL1304	"Economie internationale" a comme prérequis MSPOL1204
	• MSPOL1204 - Introduction aux paradigmes économiques

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPOM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**

○ MCOMU1101	Information et communication	Jerry Jacques	[FR] [q1] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1114	Philosophie	Stanislas Deprez	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1115	Psychologie	Matthias De Wilde	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1116	Sociologie	Géraldine André	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1131	Anthropologie des mutations contemporaines	Jean-frédéric de Hasque (supplée Olivier Servais)	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ MDROI1103	Fondements du droit public	Jean le Hardy de Beaulieu	[FR] [q1] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------------------	--

o Economie

○ MSPOL1104	Economie	Bertrand Hamaide	[FR] [q2] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------------------	------------------	--

o Méthodes

○ MMETH1122	Statistique en sciences politiques et sociales	Philippe Bocquier	[FR] [q2] [30h] +15h] [5 Crédits] 🌐
○ MMETH1119	Séminaire de travail universitaire	Jean-Luc Depotte	[FR] [q1+q2] [15h] +30h] [5 Crédits] 🌐

o Formation fondamentales en sciences politiques

○ MSPOL1119	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	[FR] [q1] [30h] +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------------	--	--

o Langues

o MANG1120	Anglais 1	Erika Copriau Bruno Michiels Guy Monfort (coord.) Daniel Schoemans Quentin Zèques	EN [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
------------	-----------	---	---

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

⌘ Néerlandais

o MNEER1121	Néerlandais 1	Bruno Michiels (coord.) Daniel Schoemans	NE [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
-------------	---------------	---	---

⌘ Espagnol

o MESPA1122	Espagnol 1	Lara Marina Nuñez Muslera (coord.)	ES [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
-------------	------------	---------------------------------------	---

SPOM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Tronc commun**o Droit**

○ MDROI1208	Droit administratif ■	Benoit Gors	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1235	Droit et histoire des institutions européennes	Vincent Dujardin Jean le Hardy de Beaulieu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Economie

○ MSPOL1204	Introduction aux paradigmes économiques ■	Jean-François Husson	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	----------------------	-----------------------------------

o Méthodes

○ MMETH1218	Epistémologie ■	Alena Sander	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ MMETH1219	Collecte et analyse des données qualitatives ■	Joanne Joczzyk (supplée Miguel Souto Lopez) Miguel Souto Lopez	FR [q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐

o Formation fondamentales en sciences politiques

○ MSHUM1228	Histoire des idées politiques et sociales	Stanislas Deprez Pierre Tilly	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1234	Sociologie politique	Pierre Baudewyns	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1230	Géographie politique	Fabienne Leloup	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés	Claire Dupuy	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1236	Système politique de la Belgique	Benjamin Biard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ MANGL1235	Anglais 2 ■	Jessica Degroote Adrien Kefer Quentin Zèques (coord.)	FR [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
-------------	-------------	---	---

O Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

⌘ Néerlandais

○ MNEER1236	Néerlandais 2 🇳🇱	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels Daniel Schoemans	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------	--	--

⌘ Espagnol

○ MESPA1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------	---	--

SPOM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**

○ MSHUM1331	Questions de sciences religieuses	Stanislas Deprez	(FR) [q1] [15h] [2] Crédits 🌐
-------------	-----------------------------------	------------------	-------------------------------------

o Economie

○ MSPOL1304	Economie internationale ■	Nathalie Gilson	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
-------------	---------------------------	-----------------	-------------------------------------

o Méthodes

○ MMETH1322	Collecte et analyse des données quantitatives ■	Bruno Schoumaker	(FR) [q1] [30h] +30h] [5] Crédits 🌐
-------------	---	------------------	--

o Formation fondamentales en sciences politiques

○ MSPOL1341	Principes et pratiques de théorie politique	Nicolas Arens	(FR) [q2] [30h] +15h] [5] Crédits 🌐
○ MSPOL1347	Pratique professionnelle en science politique	Nathalie Schiffino-Leclercq	(FR) [q1+q2] [15h] [3] Crédits 🌐

o Approfondissement

○ MSPOL1345	Action publique Cette unité d'enseignement comprend 3 activités: Administration publique, Analyse des politiques publiques et Evaluation et action publique appliquée	Jérémy Dagnies Stéphane Moyson Nathalie Schiffino-Leclercq	(FR) [q1+q2] [90h] +30h] [15] Crédits 🌐
○ MSPOL1346	Relations internationales Cette unité d'enseignement comprend 3 activités: Droit international et défis humanitaires, Politique internationale et Théories des relations internationales	Jean-Louis De Brouwer Jean le Hardy de Beaulieu Pierre Vercauteren	(FR) [q1+q2] [90h] +30h] [15] Crédits 🌐

o Langues

○ MANGL1339	Anglais 3 ■	Jessica Degroote (coord.) Céline Gouverneur Adrien Kefer (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques	(EN) [q1+q2] [0h] +60h] [5] Crédits 🌐
-------------	-------------	--	---

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

⌘ Néerlandais

<p>○ MNEER1341</p>	<p>Néerlandais 3 🇳🇱</p>	<p>Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels</p>	<p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
--------------------	-------------------------	--	---

⌘ Espagnol

<p>○ MESPA1340</p>	<p>Espagnol 3 🇪🇸</p>	<p>Juan Francisco Hernandez Rodríguez (coord.)</p>	<p>ES [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
--------------------	----------------------	--	---

SPOM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2022-2023, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2019-2020, 2020-2021 ou 2021-2022. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances disciplinaires (mathématiques, néerlandais...). Pendant l'année, d'autres dispositifs collectifs tels que des **monitorats**, des **blocus encadrés**, des séminaires méthodologiques (gestion du temps...), etc. sont proposés. Les conseillères pédagogiques sont également disponibles pour **rencontrer individuellement les étudiant-es** et faire le point sur leur situation pour pouvoir leur apporter une **aide personnalisée** (suivi méthodologique, écoute et soutien...).

Durant l'été, l'équipe d'appui pédagogique continue d'assurer le **suivi des étudiant-es** et propose des monitorats dans des matières ayant posé problème aux étudiant-es durant l'année académique... un coup de pouce en plus vers la réussite !

Pour plus d'informations sur l'ensemble des dispositifs d'aide à la réussite organisés à l'UCLouvain FUCaM Mons, rendez-vous sur notre page : <https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes activités sont pondérées en fonction de leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'enrichissement culturel, la maîtrise d'autres langues, l'internationalisation du marché de l'emploi: voici quelques-unes des raisons qui poussent chaque année de plus en plus de jeunes européens à réaliser un échange dans une université étrangère. L'UCLouvain FUCaM Mons a toujours, et bien avant le programme Erasmus, compris l'intérêt des échanges internationaux au cœur de la formation universitaire. **Durant le troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants ont la possibilité de suivre un semestre à l'étranger au sein d'une université partenaire.** Pour faciliter encore plus la mobilité étudiante et ce, peu importe le contexte socio-économique de l'étudiant, des aides financières couvrant partiellement les frais de séjour à l'étranger existent.

En Europe ou plus loin

Les étudiants inscrits en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons ont la possibilité de participer à des programmes d'échanges en fin de cycle de bachelier (et de master), avec une parfaite reconnaissance des cours suivis à l'extérieur des murs de l'université. Il est possible de séjourner dans des universités reconnues telles que l'Università degli Studi di Genova (Italie), Metropolitni Univerzita Praha (République tchèque), l'Universidad Complutense de Madrid (Espagne), l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (France), l'University of Piraeus (Grèce) pour n'en citer que quelques-unes.

En Belgique

Différentes possibilités de séjours (à l'Université Antwerpen, l'Université Gent et la KULeuven) sont offertes via le programme Erasmus Belgica.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Le programme de bachelier en sciences politiques ouvre un accès direct au master en Sciences politiques dispensé par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique :

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) ,
- [Master \[120\] en administration publique](#) .

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en Sciences politiques a accès aux masters organisés par la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autres facultés, moyennant le respect des conditions fixées pour ces programmes. S'il n'a pas acquis les matières prérequis pour le master visé, il devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences politiques, orientation générale),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'contacts' erreur=Error reported by XML parser processing null: Scanner State 24 not Recognized